L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 31 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 janv—

A VENDRE en bloc ou magasin de commodités et de fournitures de navires No 174 rue Orléans, avec échalandage, un cheval et une charrette, etc. Un bail vers cours, si l'acquéreur le désire, l'immeuble aussi est à vendre, le propriétaire se retirant des affaires. S'adresser, M. Lion & Co., coin ste-Anne et Decatur. 11 janv—17

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade entre Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc. A 500 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin ste-Anne et Decatur. 11 janv—17

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Emile Kuntz vs. H. Rolling.
Edward C. Murphy vs. le même.

DEUXIÈME COUR DE LA PAIX de la Nouvelle-Orléans.—No 19 230 et 19,251.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi émis par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux lieux ci-dessous mentionnés, les biens saisis et nommément occupés par le défendeur dans cette affaire, connus comme la "Chicago Sale Stables" au No 250 rue Carondelet, au coin de l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 7ème jour de février 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Desk, Selle, Chaises, Tables en bois, Harnais, Buggy, Meule, Essieux, Machine à forer, lot de vieux fers, lot de fers neufs, buggy, lot de vis, engrenage, un lot de cercles, un lot de rais nouveaux, un lot de roues, couvertures de voitures, un lot de dentelles et poutres, etc., etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau, saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 janv—23 30 —fév. 7.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rebecca R. Pindell, veuve de John R. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,550—Division A—Attendu que Jamie A. Pike a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rebecca R. Pindell veuve de John R. Pike, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 janv—28 31—fév 6 Greffier.

Succession de Alexandre Escutl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,110—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27jan—27 31 fév1 Greffier.

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,569—Division C—Attendu que Miss Ella Marx a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
26 janv—26 30—fév 4 Greffier.

Succession de Samuel Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39 885—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Soulat et Charles T. Soulat, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25 janv—25 30—fév 3 Greffier.

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,237—Division D—Attendu que Mme Pauline Casbergue, femme de G. D. Coulon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de John A. Casbergue, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25 janv—25 30—fév 3 Greffier.

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,479—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emma F. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23 jan—23 27 fév 3 Greffier.

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,904.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23 janv—23 27 fév 1 Greffier.

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,904.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24 janv—24 28—fév 2 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Avis aux créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, J. E. Rivolo, soit convoquée et tenue pardevant Jos. Dufour, Orty, notaire, en son bureau, No 27 Passage Commercial, en cette ville, le MERCREDI, 7me jour de février 1894 à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit de cinq ans, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
3 janv—1m 17 par sem

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée sur la tour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 58 rue Common, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, s'il en a spécifié, et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que l'N. Butler, Jr. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.

Signé F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—27 au 26 fév

ASSURANCES.

Vingt-septième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893:

Primes sur incendies	$252,205 63
Primes maritimes	367 79
Primes des rivières	384 47
	$252,857 94
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85
Total	$301,236 79
A ajouter: intérêt et prêts si parten	$20,029 35
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95
Fonds de surplus, 1892	5,914 40 / 6,481 69
Total	$313,632 88
Pertes payées— Sur risques de feu	$113,159 28
Sur risques maritimes	382 77
Sur risques de rivières	134 33
	$113,676 38
Réassurances	49,033 51
Primes remises à commissions	77,109 10
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, salaires et souscriptions	7,829 78
	247,648 27
Profits brut	$65,984 11
Réservé pour— Primes non expirées de 1893	$49,616 94
Pertes d'incendies non payées	15,201 32
Fonds de surplus	1,166 85
	65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	$ 1 20
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,200 00
Bons des Etats-Unis, bons municipalités de ville et bons à primes	88,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,475 00
Bons 1ère hypothèque, Woolworth Brewing Co	5,000 00
Propriété foncière	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 88
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,166 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. R. MEHLH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.

GEO. H. BRAUGHN, Notaire
14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 104 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues— Sur risques de feu	$150,240 12
Sur risques maritimes	1,909 99
Sur risques de rivières	4,084 30
	$156,234 41
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893	$206,749 41 / $62,493 76
	$144,255 65
Pertes payées— Sur risques de feu	49,687 46
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	131 44 / 10,337 00
	$39,350 46
Sur risques maritimes	1,314 44
Sur risques de rivières	1,077 11
	40,539 01
Primes retournées	18,729 13
Réassurances	4,843 89
Dépenses brutes	7,230 98
Salaires	12,510 00
Taxes	5,121 66
Frais de cour et d'avocat	203 95
Commissions	12,386 68
	61,025 69
	$101,584 70
Moins—Réserve pour pertes non ajustées	$42,670 95 / $10,246 00
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer	$32,424 95 / $16,637 48
Bénéfice	49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000	19,500 00
Profits nets	$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$3,153 23
Billets garantis	23,187 17
Primes en cours de collection	21,984 67
Propriété foncière	163,660 55
Représentations d'assurances et d'assurances (valeur du marché)	43,476 87
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	23,468 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	6,786 00
Bons à primes (valeur du marché)	1,000 00
Nouveaux bonds (valeur du marché)	30,610 40
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	19,500 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle Orléans (valeur du marché)	17,000 00
Meuble de Bureau, etc	6 120 00
Jugements	3,400 00
Montant de sucre et mélasse en main	600 00
	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CARPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Common, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAREY, Notaire.
11 janv—1m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JANVIER 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Angueville, Auguste	Gougey, Auguste
Antoine, Alexandre	Mme J Hiegel
Revel, Bachelery	Humbert, Nicolas
Baudat, Jean émile	Péré, Pierre
Beibeder, Jean	Madan, Michel
Bordages, Bertrand	Ortet, Bertrand
Courtès (veuve) née Bastogne	Philippe, Victor Ernest
Cohen, Mathilde	Pignard, Mme Ve, née Adèle Benoit
Camel, Jean Marie	Riche, Jules Védaste
Charcot, Emile	Saux, Thomas
Dulaury	Soulès, F
Dupire, Josué	Sylvestre, Joseph
Fachan, H	Tarac, Jules
Fraysse (veuve) née Stewart	

LETTRES.

Masson, A J.
Simonnet (Mad. Antoine J. F.)

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents l'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, de faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA:
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'en fort lot comprenant Whiskies—Liqueurs, etc. Cigares, etc.,

Etant tout le contenu et le stock du

Magasin No 52 rue Gravier.

—Et Comprenant—

Whiskies, Vins, Vins Rouges, Porte, Catawba, Gemièvre, Brandies, Punch au Rhum, Blackberry Brandy, French & Massey, Aussetts, Tonics, Cerveza, Marasquine, Sirops, Essences, Cordiaux, Bitters de diverses marques et quantités en grandes quantités.

—Etant le contenu d'un—

Etablissement en Gros.

—Aussi—

Un Grand Assortiment de Cigares.

—Aussi—

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., comptoirs, etc.

COFFRE-FORT.

Et aussi propriété mobilière contenue dans le dit local.

—Dans l'affaire de—

Ferd. Marks vs Théodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 41 190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 52 rue Gravier.

Tout le reste des marchandises, d'articles et effets mobiliers, etc., contenus dans le dit local et comprenant la propriété énumérée ci dessus et autres, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 janv—31—fév 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant Deuxième et Troisième Quarts Ouest de la rue Claiborne et Deux Lots Nord et Sud.

Augustin B. Wheeler vs. Frank G. Marrero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 41,571—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, coin de la rue St Charles et de cette ville, le MERCREDI, 28 février 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Trois lots de terre, avec tous les droits, voie, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane dans l'Ile Delord, bornés par les rues Gasquet Canal, White et Broad désignés par les numéros vingt-sept, vingt-huit et trente-neuf, d'après une enquête de cette ville, marqué d'un acte de vente par P. O. Facundé et H. O Seixas, à G. H. Richeux, enregistré pardevant Charles Pilié, notaire, le 22 mai 1891, et mesurant comme suit: Lots Nos 27 et 28 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent vingt-deux pieds huit pouces et six lignes, entre lignes parallèles; le tout en mesure américaine.

Le lot No 29 mesurant trente pieds de face sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—25 fév 1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.

Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.

Coin des Rues Bourbon et Ursulines.

Succession de François Cazentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Common—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-jour le compte de la succession de François Cazentre, il sera vendu à l'encan à savoir—

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec tout ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon Ursulines Royale et St« Philippe, formant l'angle sud ouest de la rue Bourbon et Ursulines et désignés par le numéro municipal 244 rue Bourbon en cette ville, cive, etc. La propriété est située dans un voisinage excellent sur une rue bien pavée, chemin de fer en face, et mesure un peu plus de 15 minutes de la rue du Canal, près du Marché Français, Cathédrale St-Louis et écoles. La bâtisse en question est de cette année et quinze petite partie de la façade de la rue Ursulines, fertait accroître la valeur de la dite propriété, plus de double et lui ferait rendre un joli revenu.

Conditions—Comptant.

Acte de vente devant Maître de l'acquéreur, pardevant Théo Buisson, notaire; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante
—DE—
PROPRIETE DE VALEUR,
Propriété Améliorée et Terrain
—DANS LE—
PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,041—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, et vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit:

1e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par la rue Camp, le Leo Circle, l'Avenue St Charles, et Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881; et mesurant conformément 21 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et lui composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une belle maison de deux étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier et huit chambres à coucher au second.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Camp, Leo Circle, Delord et Calliope, et l'avenue St Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881: 20 pieds 5 pouces de face au Leo Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de l'angle de l'encoignure de la rue Delord et du Leo Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne d'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et obliquant à la dite rue Calliope, le dite ligne étant du côté supérieur de dit lot ou portion de terre, 208 pieds 11 pouces et 6 lignes, et elle a commencé, qu'est 78 pieds 5 lignes de la ligne de la jonction du Leo Circle et l'avenue St Charles.

3e Deux certains terrains ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'îlot borné par Magazine, Calliope, Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, susmentionné en date du 11 octobre 1881, et mesurant d'après ce plan comme suit: Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 26 mesure 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux grands hangars et écuries de un et deux étages en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant en un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que privilèges et toutes les clauses de sûreté usuelles. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 jan—3 10 17 24 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.

Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.

Coin des Rues Bourbon et Ursulines.

Succession de François Cazentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Common—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-jour le compte de la succession de François Cazentre, il sera vendu à l'encan à savoir—

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec tout ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon Urs in s Royale et St-Philippe, formant l'angle sud ouest de la rue Bourbon et Ursulines et désignés par le numéro municipal 244 rue Bourbon en cette ville, cive, etc. La propriété est située dans un voisinage excellent sur une rue bien pavée, chemin de fer en face, et mesure un peu plus de 15 minutes de la rue du Canal, près du Marché Français, Cathédrale St-Louis et écoles. La bâtisse en question est de cette année et quinze petite partie de la façade de la rue Ursulines, fertait accroître la valeur de la dite propriété, plus de double et lui ferait rendre un joli revenu.

Conditions—Comptant.

Acte de vente devant Maître de l'acquéreur, pardevant Théo Buisson, notaire; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante
—DE—
PROPRIETE DE VALEUR,
Propriété Améliorée et Terrain
—DANS LE—
PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,041—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, et vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit:

1e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par la rue Camp, le Leo Circle, l'Avenue et Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, en date du 11 octobre 1881, et mesurant conformément 21 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et lui composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une belle maison de deux étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier et huit chambres à coucher au second.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Camp, Leo Circle, Delord et Calliope, et l'avenue St Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881: 20 pieds 5 pouces de face au Leo Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de l'encoignure de la rue Delord et du Leo Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne d'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et obliquant à la dite rue Calliope, le dite ligne étant du côté supérieur de dit lot ou portion de terre, 208 pieds 11 pouces et 6 lignes, et elle a commencé, qu'est 78 pieds 5 lignes de la ligne de la jonction du Leo Circle et l'avenue St Charles.

3e Deux certains terrains ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'îlot borné par Magazine, Calliope, Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, susmentionné en date du 11 octobre 1881, et mesurant d'après ce plan comme suit: Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 26 mesure 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux grands hangars et écuries de un et deux étages en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant en un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que privilèges et toutes les clauses de sûreté usuelles. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 jan—3 10 17 24 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de Choix
Dans le haut du Quatrième District.
DOUBLE CORPS DE LOGIS.
Sites de Choix pour Bâtir.

Rue Toledano, au coin de la rue Chippewa, Fulton près de Harmonie.

A proximité de l'endroit des expéditions. Accessible à plusieurs lignes de chars urbains.

Succession de Mme Louisa Bernard, femme décédée de François Bruseau.

No 37,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, 7 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1894, et signé le 23 janvier 1894, il sera vendu à l'encan—

1e **Deux certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, avantages et tout ce qui y appartient dans le Faubourg Livaudais dans le Deuxième District de cette ville, en cette paroisse, dans l'îlet borné par les rues Fulton, (actuellement St Thomas) Chippewa, Neuvième et Harmonie, et désignés par les Nos 3 et 5, le lot No 3, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Fulton (actuellement St Thomas) sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer le 10 juin 1841, et déposé comme plan No 22 du bureau de Un Chursty, notaire public, actuellement décédé.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques, connu par les numéros municipaux 686 et 690 rue Fulton (actuellement St Thomas) et ayant de chaque côté 5 chambres et une salle grande et jolie cour.

2e **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le Sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Lavée) et désigné par la lettre "C" sur une enquête d'un arpentage fait par Geo. De Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894, et mesurant d'après cette enquête 33 pieds de face à la rue Toledano sur 98 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa, et est formé d'une partie des dits lots 13, 14 et 15.

Les améliorations comprennent un cottage double et attenant de chaque côté 4 chambres et une salle.

3e **Un lot de terre** avec tous les droits privilèges servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le Sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Lavée) et désigné par la lettre "C" sur une enquête d'un arpentage fait par Geo. De Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894, et mesurant d'après cette enquête 33 pieds de face à la rue Toledano sur 98 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa, et est formé d'une partie des dits lots 13, 14 et 15.

4e **Un certain lot de terre,** avec tous les droits, privilèges, servitudes, et tout ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette paroisse, dans l'îlt borné par les rues Toledano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Lavée) et désigné par la lettre "C" sur une enquête d'un arpentage fait par Geo. De Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894, et mesurant d'après cette enquête 33 pieds de face à la rue Toledano sur 98 pieds de profondeur et est formé d'une partie des dits lots 13, 14 et 15.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de